

DEC210818INC

Décision portant nomination de M. Jean-Luc GALZI en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de Chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. **Jean-Luc GALZI**, directeur de recherche de 1^{ère} classe est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter du 1^{er} janvier 2021, pour deux ans, à raison de 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer l'interface de la chimie et la biologie et de représenter le CNRS dans l'alliance « AVIESAN »

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Jean-Luc GALZI demeure affecté à l'UAR3035 - Unité support de ChemBioFrance et de la Chimiothèque nationale (USCBF-CN) - ENSCM - 8 rue de l'Ecole normale - 34296 MONTPELLIER CEDEX 5

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

24.02.21

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

